

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE CASAL SENIOR MASCULIN - 2019/2020

1^{er} tour : **17 NOVEMBRE 2019**

28 clubs engagés - 1 exempt : **St Barthelemy d'Anjou**

Poule	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F	Poule G	Poule H	Poule I
1	AIZENAY	ENOA	ST HERBLAIN	ETINCELLE MAYENNE	ST LEGER S/ CHOLET	VB NANTES	ASBREZE	ASPTT LAVAL	SCO ANGERS
2	BOUFFERE	AS LANDAISE	LES SABLES	LA CHAPELLE ST AUBIN	VENDRENNES	ENTRAMMES	STE FLORENCE	RIAILLE	LA ROCHE SUR YON
3	BOUGUENAI	CSSG LE MANS	COUERON	CHATEAU GONTIER	LAC DE MAINE ANGERS	OYA	LES HERBIERS	SNVBA	COULAINES

Informations supplémentaires :

- Match en 2 sets gagnants
- Les équipes classées 1^{ères}, les 5 meilleurs seconds et l'exempt sont qualifiées pour le 2^{ème} tour
- Frais d'arbitrage : 51,00 euros par équipe (153,00 répartis : 30,00 € pour le marqueur et 123,00 € entre les 2 arbitres)
- Le 1^{er} nommé joue à domicile, le 2nd et le 3^{ème} se déplacent.